



Systeme d'alerte et d'information des populations SAIP

Définition de l'alerte et de l'information des populations

L'**alerte** des populations consiste :

en la diffusion **par les autorités** en phase d'urgence d'un signal destiné à avertir des individus d'un **danger, imminent ou en train de produire ses effets**, susceptible de **porter atteinte à leur intégrité physique** et nécessitant **un comportement réflexe de sauvegarde**.

L'**information** des populations consiste :

- à diffuser **des consignes de comportements de sauvegarde**, par anticipation ou concomitamment à un danger susceptible de porter atteinte à l'intégrité physique d'individus
- à notifier si nécessaire la **fin de l'alerte**
- à aviser les individus impactés par un événement d'une particulière gravité affectant les personnes, les biens ou l'environnement, de la **mise en place de mesures de soutien**, en phase de stabilisation ou de retour progressif à la normale.

SAIP - Contexte

- **Un projet d'ampleur, impulsé par le livre blanc sur la défense et la sécurité de 2008**

Le SAIP est destiné à se substituer au réseau national d'alerte (RNA), obsolète et inadapté, et dont la fin d'exploitation a été actée en 2015.

- **Une système conçu pour assurer à la fois les fonctions d'alerte et d'information de populations**

L'objectif est d'obtenir un comportement réflexe de la population suite au message d'alerte et de pouvoir ensuite l'informer sur l'évolution du phénomène en cours et les consignes à suivre tout au long de la crise et jusqu'à son terme.

- **La multidiffusion des messages d'alerte**

Un objectif de diffusion des messages d'alerte et des informations comportementales multicanaux, intégrant notamment les téléphones mobiles.

Architecture globale



SAIP – Le déploiement des sirènes

La modernisation du réseau des sirènes est largement engagée

Le projet SAIP prévoit le raccordement de **5 338** sirènes sur **1 743** bassins d'alerte (à la date de rédaction de ce document).

Ce déploiement doit être réalisé en deux vagues :

- la 1^{re} est constituée de **2 832** sirènes correspondant aux anciennes sirènes recyclées du réseau national d'alerte (RNA) et de nouvelles sirènes afin de couvrir les zones considérées comme les plus à risques ;
- la 2^{de} est constituée de **2 508** sirènes correspondant aux sirènes situées sur les autres bassins de risques (d'intensité légèrement moindre) ainsi que des sirènes installées par les industriels exploitants dans le cadre d'un plan particulier d'intervention (PPI).

SAIP – Le déploiement des sirènes

Le déploiement des sirènes a été engagé sur le terrain à compter de septembre 2013. Il concerne à ce stade les sirènes de la seule 1^{re} vague.

Début 2016, les visites de pré-installation ont commencé dans 68 départements. La société EIFFAGE est chargée de l'installation et du raccordement de sirènes avec l'appui des préfetures.

2 408 visites de site (soit 90 % des sites retenus pour une 1^{re} vague de déploiement) ont été effectuées à ce stade.

1 576 sites ont été raccordés au SAIP (soit 59 % des sites). Les installations sont terminées dans 24 départements.

SAIP – Focus sur l'arc méditerranéen

Suite aux événements d'octobre 2015, le ministre de l'intérieur a souhaité qu'un effort significatif soit réalisé s'agissant du déploiement des sirènes sur l'arc méditerranéen (**11 départements fléchés** : 2A, 2B, 4, 6, 11, 13, 30, 34, 66, 83, 84).

Une centaine de sites supplémentaires ont notamment été intégrés au recensement initial, soit 570 sirènes prévues sur ces territoires.

A l'heure actuelle, 95 % des visites de pré installation ont été réalisées et 59% (336) des sirènes sont installées.

Pour les 4 départements de l'arc méditerranéen non visés par ce déploiement supplémentaire (07, 12, 26, 48), le total d'installations est de 95 (71 % des sites).

SAIP – ACTUALITES OCTOBRE 2017

- **Logiciel : la phase de vérification d'aptitude au bon fonctionnement (VABF) achevée**

La VABF a été prononcée le 6 avril 2017.

- **Logiciel : la phase de vérification de service régulier (VSR) en cours**

6 préfectures participent à cette phase de test (02, 11, 30, 34, 35 et 66).

Une première date de prononcé de la VSR, le 22 septembre, n'a pu se concrétiser : la dernière livraison présentant encore un nombre réduit d'anomalies à corriger.

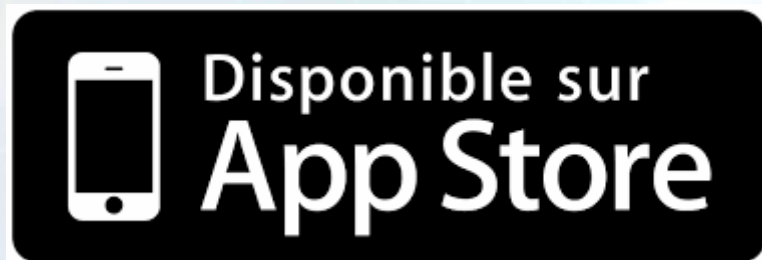
La VSR devrait être prononcée dans les prochaines semaines après livraison d'une version corrigeant les dernières anomalies.

SAIP – ACTUALITES OCTOBRE 2017

- **Formation** : - Session de formation des FIO prévue les 19 et 20 décembre 2017
 - Formation des utilisateurs par les FIO début 2018
- **Déploiement** : le déploiement SAIP sera lancé début 2018 en commençant par la zone Sud après formation des utilisateurs
- **Orientations 2018** :
 - ralentissement déploiement sirènes (budget) et rationalisation du parc de sirènes (clôture sites)
 - priorité à la MCO et à la fiabilisation du parc
 - maintien du moyen d'alerte « sirène » (rapport VOGEL)

L'alerte et l'information des populations par le biais des téléphones portables

Le ministère de l'intérieur (direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises – DGSCGC) a donc travaillé de concert avec le SIG des services du Premier ministre pour réaliser cet outil (développé par la société française *Deveryware*), **librement téléchargeable depuis le 8 juin 2016 sur les magasins d'application *Apple Store* et *Google Play***



L'alerte et l'information des populations par le biais des téléphones portables

Les principales caractéristiques

L'application est une application d'alerte descendante.

Elle intègre deux modalités : la géolocalisation et /ou des abonnements à des lieux d'intérêt.

Aucune remontée d'informations au MI ou sur les serveurs.

Dès qu'un événement exceptionnel est identifié, il apparaît sur le smartphone,

- affichage du type d'alerte (géolocalisée « autour de moi » ou/et par abonnement « mes lieux »)
- détail sur l'alerte
- accès à l'affichage des consignes de sécurité « Comment Agir » :

Exemple pour l'alerte ORSEC INONDATION RAPIDE :

- Rejoignez immédiatement un point haut, si possible un étage élevé
- Coupez l'électricité
- N'utilisez pas votre voiture
- N'allez pas chercher vos enfants
- Pour vous informer, rester à l'écoute des autorités
- N'encombrez pas les réseaux téléphoniques
- N'évacuez que sur ordre des autorités

- Détail de chaque consigne : chacune de ces consignes synthétiques est ensuite développée en cliquant dessus.

Exemple : « N'utilisez pas votre voiture » >>> : « N'utilisez pas votre voiture, ne revenez jamais en arrière chercher un objet oublié. Évitez les sous-sols. »

L'alerte et l'information des populations par le biais des téléphones portables

La version nouvelle de l'application (livrée cet été et en cours de test) permettra de disposer :

➤ **de messages différenciés en fonction du type de crise :**

- les types d'alerte déjà présents dans la version 1 : **attentat, nucléaire, produits dangereux, rupture d'ouvrage hydraulique** ;
- 7 nouveaux cas d'alerte : **inondation rapide, feux de forêts, intempéries, submersions marines, cyclone, séisme, éruption volcanique** ;
- un élément de conseil de constitution d'un « **kit de survie** » consultable hors crise.

➤ **d'un mode de déclenchement des alertes enrichi :**

- possibilité de déclencher l'alerte sur des départements entiers ;
- possibilité d'établir des points de situation (messages complémentaires entre le déclenchement et la fin d'alerte).

L'alerte et l'information des populations par le biais des téléphones portables

- **De diverses améliorations de fonctionnement et d'ergonomie** : consommation de la batterie améliorée, suppression de la nécessité de conserver l'application active en arrière plan sur ANDROID (nécessité maintenue sur iOS (Apple)), ...
- **d'une plus grande fiabilisation du fonctionnement de l'application (suite incident 14/07/2016)** :
 - une supervision accrue et une assistance haute disponibilité H24 ;
 - une plateforme serveurs redondée et un centre de déclenchement supplémentaire installé au COZ 75 (en plus du COGIC).

L'alerte et l'information des populations par le biais des téléphones portables - Actualités 2017 -

- ***Statistiques***

- 4 déclenchements réels
- 85 exercices territoriaux depuis septembre 2016
- 1 M de téléchargements de l'application

- ***Problématique de l'absence de recours à l'application***

4 attaques (Paris) pour lesquelles SAIP n'a pas été utilisée (cinétique très rapide, attaque circonscrite, recours préférentiel aux réseaux sociaux)

- ***Rapport du sénateur VOGEL***

- ***Mission d'évaluation en cours : pertinence de l'application, nouveaux modes d'utilisation et autres solutions éventuelles.***

- ***Maintien de l'application SAIP (nouvelle version) jusqu'en juin 2018***
Les suites seront décidées à l'issue de la mission d'évaluation